

B Blegny Initiatives

Magazine

Bureau de dépôt Awans

« Lès Sî Clokîs »

Les chorales paroissiales de Blegny et de Trembleur ont chanté ensemble la première Messe de l'an 2000, composée et écrite en wallon par Gérard Wislez. A la suite de cet événement, l'idée d'une chorale regroupant des choristes de l'entité de Blegny a germé longtemps ici ou là.

Sous l'impulsion de Barthélemy Guyot et de Paul Paggen qui lui trouvera son nom, la chorale « Lès Sî Clokîs de Trembleur », naît officiellement en 2004. Guy Schnackers sera notre accompagnateur au synthé.

Les répétitions ont vite pris leur rythme de croisière et les choristes se retrouvaient chaque mercredi dans une salle de classe de la petite école de Trembleur. Paul Paggen et Barthélemy Guyot se partageaient alors la direction, déjà aidés par Jeannine Bastin. Le sérieux et l'ambiance qui y régnaient ont incité à de nouvelles inscriptions... Ce fut « la crise du logement ». Grâce à l'aide de la commune de Blegny, nous avons trouvé un nouveau toit au foyer culturel de Saint-Remy.

C'est alors qu'en novembre 2011, Paul Paggen décède inopinément. Tout naturellement, Jeannine - enseignante

à la retraite de l'Académie de Visé - a pris la relève pour partager la charge de direction de chorale. Suite à l'incendie du foyer culturel, nous répétions, toujours avec le soutien de la commune, au réfectoire de l'école communale de Blegny. Depuis plusieurs années, Barthélemy Guyot, ayant de gros problèmes de santé, notre seule « cheffe », c'est Jeannine.

Chaque année, nous présentions -en principe à la chapelle de Trembleur- notre concert de printemps où une chorale invitée assurait la 2^e partie, puis le concert de clôture de la Fête aux environs du 15 août. A l'église de Mortier, nous présentions, le 2^e samedi de novembre, notre concert d'automne ; nous versions les bénéfices de ce concert à une œuvre ou ASBL choisie par le comité. Le mois de décembre était d'office très occupé : Messe des mineurs à Blegny-Mine, concert de Noël dans les 2 maisons de repos de Blegny et dans une église ou l'autre (parfois même dans le nord de la France à Bouzies, commune jumelée avec Blegny).

-> suite page 2



Chaussures
Lehane
IDEES CADEAUX

Rue Entre-deux-Villes 47 4670 Blegny - 04 387 45 18
Egalement à Waremme, Herve, Visé et Aywaille

Maison Grosjean
By Bourdoux
Vente et dépannage TV et
Electroménager sur catalogue à domicile Electro

0475 23 04 99 - bourdouxelectro@gmail.com

Le Potager
EPICERIE & PRIMEUR

Blegny
Tél. : 04 362 33 64

Horaires :
Lundi au samedi : 8h30 à 19h
Samedi : 8h30 à 17h
Dimanche : 8h à 13h

Rejoignez-Nous
Instagram Facebook
Le Potager Blegny

RETROUVEZ LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE BLEGNY

- Le chantier de la Caserne
- Des nouvelles de nos séniors
- ...

Blegny
mine de rien

Pages 4-5

MENUISERIE

Lehane
Blegny

Chassis bois, PVC, alu, escalier,
portes intérieures, parquet,
ameublement, bardage, terrasse



Un seul numéro pour tous renseignements
0477 700 999
ou jeanmichellehane@gmail.com

OFFSET | DIGITAL
IMPRIMERIE
SMETS



TOUS VOS IMPRIMÉS PAPIER

RUE DE LA STATION 43 • B-4670 BLEGNY
TÉL : 04 387 40 76 • FAX : 04 387 40 03
impr.smets@skynet.be

OPTIQUE
PIERRE-MICHEL BILLET

Service acoustique (sur rendez-vous)

BLEGNY - 7/1 rue Entre-deux-Villes
04 387 54 34

Rencontre avec François Walthéry

Un artiste de notre région

Qui ne connaît François Walthéry et sa superbe héroïne Natacha ?

Né à Hermalle, le dessinateur vit depuis 1949 à Cheratte-Hauteurs. Pour le rencontrer, inutile de s'embarasser d'autorisations, de clés, de codes secrets. Non ! Il suffit de pousser la porte de l'établissement « Chez Braham » dans cette même localité et, très souvent, vous trouverez notre artiste au travail ou en palabre avec un des habitués du bistrot.

D'habitude, il s'assied un peu à l'écart avec une pile de bandes dessinées et il dédicace chaque album par sa signature, un petit dessin et un petit mot. On retrouve d'ailleurs ses personnages dans les coins les plus insolites de l'endroit (cfr dessin ci-dessous).

Son actualité est simple : il termine un triptyque avec son hôtesse de l'air préférée : « Chanson d'Avril ». Comme il le dit avec son petit sourire moqueur : « C'est le troisième et dernier de la série puisque c'est un triptyque ! ».

Dans cet épisode, lors d'un voyage en avion, Natacha patiente en compagnie de Walter, son collègue et ami



et lui fait découvrir les carnets de bord de sa grand-mère. L'histoire entraînera le lecteur curieux en 1948 vers les mers du Sud de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie où des gangsters pillent des navires en toute impunité.

L'artiste aime à le préciser : la réalisation d'une page de bandes dessinées peut prendre 45 heures !

Une partie de son temps libre est consacrée à l'association « Les amis de Walthéry » qui dispose d'un local vaste et aéré à la caserne de Saive. Ce groupement publie un petit fanzine centré sur un dessinateur de bandes dessinées.

François ne souhaite plus exposer. Le rangement des toiles après l'événement lui prend trop de temps et il préfère utiliser des photocopies laser.

Lorsque je l'ai rencontré, l'auteur appréhendait un passage à l'hôpital pour une opération délicate. Souhaitons que ce souci soit loin au moment où vous lirez ces lignes et qu'il pourra rapidement reprendre ses outils de travail pour poursuivre les aventures de notre hôtesse préférée !

JPA



MORTIER, C'EST LE PIED

(formule connue !)

Dans toute l'entité, il faut bien reconnaître que le village de MORTIER est à nul autre pareil. On y cultive la convivialité comme d'autres cultivent l'authentique !

Toute occasion est bonne pour se retrouver, discuter et boire un verre entre amis et connaissances. Et chacun s'y sent accueilli comme dans une grande famille. Le café « chez Mousse » constitue un lieu idéal de rendez-vous pour toutes les activités festives.

Ainsi en était-il ce dimanche 14 novembre : le village y célébrait la bénédiction des animaux.

Avec bonhomie et bonne volonté, Jacques Veys, notre prêtre local, s'est prêté à cette cérémonie mi-folklorique, mi-religieuse et tout le village était là, à proximité d'une tonnelle bienfaitrice, pour célébrer cet événement.

Le plus étonnant était le nombre de participants et c'est un véritable cortège qu'on a vu défilé dans les rues de la localité. Chacun, chacune avait veillé à ce que sa monture ou son compagnon fidèle soit dans ses plus beaux atours pour l'occasion. La cérémonie était rehaussée par le soin apporté à chaque attelage et c'était un spectacle inhabituel, insolite et charmant que de voir tout au long de



la rue principale du village ce spectacle haut en couleurs

Une initiative bien sympathique et qui sera sans doute, vu son succès, renouvelée chaque année. On s'en réjouit ! Bravo aux organisateurs d'avoir mis cela en place pour le plaisir de toutes et tous !

JPA

Un petit incident a perturbé cette magnifique journée : le cheval d'Aurélie Battice, institutrice à BLEGNY, a glissé sur le tarmac et est retombé sur la jambe d'Aurélie. Voici les dernières informations recueillies : légère commotion et petite fracture au genou mais qui ne nécessitera pas d'intervention chirurgicale. Un peu de repos et remobilisation du membre

fracturé dès que possible. Bon rétablissement, Aurélie !

Retrouvez nos photos sur le site FB de Blegny-Initiatives.

Paroles d'Hommes 2022

Le festival « PAROLES D'HOMMES » entamera sa 21^e tournée à travers 11 partenaires d'étapes et 27 spectacles entre le 27 janvier et le 19 février de l'année prochaine.

Un florilège théâtral, musical et pictural qui va émerveiller vos sens et affiner votre sensibilité, le tout condensé en moins d'un mois !

Nouveauté : le 30 janvier, sur l'ensemble de la journée, au centre culturel de Soumagne, le festival soutiendra des projets et vous permettra de découvrir et de faire découvrir aux professionnels du monde artistique (et aux autres !...) un panel de programmes neufs et diversifiés à travers des paroles d'auteurs.

Par ailleurs, des pépites émailleront cette édition avec, notamment, Alex Vizorek, Sam Touzani, David Murgia et Marc Ysaye.

Une occasion unique de découvrir une centaine d'artistes qui vous feront rire, chanter, réfléchir, danser et surtout se retrouver à Herve, Soumagne, Dison, Verviers, Welkenraedt et ailleurs !

Retrouvez l'éventail des rendez-vous et tous les renseignements pratiques sur le tout nouveau site internet du festival www.parolesdhommes.be.

Contact : 087 78 62 09 (lundi > vendredi de 13h30 à 16h30).

JPA



Ecole Notre-Dame de St-Remy

Le cycle 4/8 de l'école Notre-Dame de Saint-Remy a pris le train pour se rendre à l'Opéra Royal de Liège et en découvrir les secrets. Les enfants ont profité de la pièce « Ursule et Hirsute » dans une salle magnifiquement décorée et remplie de magie.

La pièce parlait de la différence et de l'acceptation de celle-ci par les autres. Une très belle représentation interactive. Chaque enfant a eu l'occasion de pousser la chansonnette.

Un agréable moment vécu tous ensemble, rempli d'apprentissages et de bonne humeur.



Petit papa Noël,

Quand tu descendras du ciel,
Avec des cadeaux par milliers,
N'oublie pas les désespérés.
Mais avant de partir,
Il faudra bien les couvrir.
Dehors, ils vont avoir si froid
C'est un peu le sort des sans toit.

Renseignements sur le site
facebook de l'ASBL
SOLIDAIRES DE BARCHON



Il me tarde que le jour se lève
pour voir si tu nous as apporté
le monde de solidarité
Que je vois en rêve
Et que je t'ai commandé

Et quand tu seras sur ton
beau nuage,
Vois d'abord sous les cartons.
L'humanité est en voyage
et nous t'en demandons pardon.

Suite de l'édito

« Lès Sî Clokîs »

Au cours de l'année, nous participons également à 1 ou 2 concerts organisés par la F.M.L. (Fédération Musicale de la province de Liège). Et bien sûr, dans la mesure du possible, nous essayons de répondre favorablement aux invitations qui nous étaient adressées.

Notre répertoire était varié : les chants étaient choisis en général par Jeannine mais les propositions faites par l'un ou l'autre choriste étaient examinées et pouvaient être retenues. Du classique au contemporain en passant par le folklore wallon, des chants en français anglais, allemand, hébreu : nous ne nous refusions rien... Nous avons aussi la chance

d'avoir dans notre groupe plusieurs solistes et instrumentistes.

Evidemment, la Covid 19 nous a mis de fameux bâtons dans les roues et c'est après des mois de pause que nous avons repris nos répétitions.

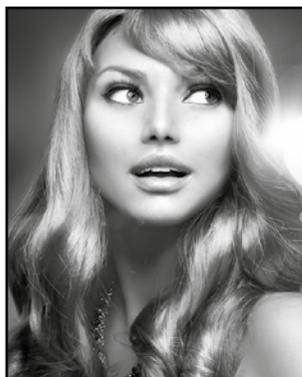
Durant cette période, 2 membres sont décédés, et plusieurs autres n'ont pas repris.

Il n'était plus trop possible de poursuivre nos actions.

Nous allons donc, les conditions sont là, mettre fin à notre long parcours de chant choral...

Lès Sî Clokîs





**Chez
LAETITIA**

Pour les jeunes
comme pour les moins jeunes

Chez LAETITIA
les coiffures sympas

HAUTE COIFFURE

Exclusivité des produits de beauté du Docteur RENAUD de Paris

52, rue Trou du Loup
4670 BLEGNY

Tél. 04 387 47 37

ELECTRICITE GENERALE
Chauffage à accumulation



S.P.R.L.
FAVRAY
Jean-Luc

21, rue André Ruwet 4670 BLEGNY
Tél. 04.387.79.32 - GSM 0475/98.18.44

Alain DONNAY
S.P.R.L.



ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

**TOITURE - SANITAIRE
PETITE MAÇONNERIE
& TRANSFORMATION**

Tél. : 04/387 74 86
Fax : 04/387 79 91



Rue Troisfontaines, 76 4670 BLEGNY



LEJEUNE STEPHANE

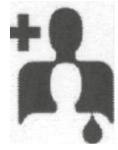
- Aménagements parcs et jardins
- Bois de chauffage, abattage, élagage
- Clôture, terrasse et allée...
- NOUVEAU : Toitures végétales (Visite sur RDV)
- Dénéigement hivernal

rue Trou du Loup 21
4670 Blegny
GSM : 0474 88 71 00

SERVICE DU SANG

Collectes de sang BLEGNY

10 MINUTES...
POUR SAUVER UNE VIE



Blegny :
les jeudis 13 et 20 janvier 2022
de 17h30 à 20h
à la salle du CPAS de Blegny
(rue de la Station)

Mortier :
le mercredi 26 janvier 2022
de 16h à 20h
à la salle Les Amis de la Jeunesse
(route de Mortier 12)

www.transfusion.be



B I

**MENSUEL D'INFORMATIONS GENERALES
ET REGIONALES DE L'A.S.B.L.
BLEGNY INITIATIVES**

Nos collaborateurs sont responsables de leurs écrits.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Imprimerie SMETS : Blegny - 04 387 40 76

Editeur responsable :
André J.P. - GSM 0494 18 35 92 - editeur@blegny-initiatives.be

Les carnets de Blegny et environs

Décès

Indira LAGUESSE, de Saive, décédée le 11 novembre à l'âge de 53 ans

Ida BERTRAND, de Blegny, veuve de Jacky Dortu, décédée le 12 novembre à l'âge de 90 ans

Raymonde ENGELEN, de Housse, veuve de Prosper Outers, décédée le 16 novembre à l'âge de 92 ans

Pierre VANDE WINCKEL, de Saive, époux d'Evelyne Degeneffe, décédé le 17 novembre à l'âge de 87 ans

José CLAES, de Barchon, époux de Jacqueline Laixhay, décédé le 18 novembre à l'âge de 76 ans

Marie-José GODDING, de Saive, décédée le 20 novembre à l'âge de 92 ans

Alain CLOSSEN, de Blegny, époux de Claudette Wiame, décédé le 22 novembre à l'âge de 82 ans

Jean Marie DECRESSION, de Mortier, époux de Monique Thunissen, décédé le 23 novembre à l'âge de 89 ans

Yoo DONNAY, de Blegny, décédé le 25 novembre à l'âge de 46 ans

François GILSON, de Saive, décédé le 26 novembre à l'âge de 87 ans

Michel DEGRYSE, de Saive, compagnon de Marie Anne Gérard, décédé le 27 novembre à l'âge de 59 ans

Jacques FRANCOIS, de Saive, époux de Cécile Bodson, décédé le 28 novembre à l'âge de 93 ans

Nicolas DELFOSSE, de Saive, veuf de Simone Bossy, décédé le 28 novembre à l'âge de 91 ans

Charles FRANSSSEN, de Blegny, époux de Marie-Louise Meurens, décédé le 29 novembre à l'âge de 91 ans

Patricia GOFFIN, de Saive, épouse d'Hubert Jolly, décédée le 1^{er} décembre à l'âge de 55 ans

Les bornes de mine, un vestige du passé ?

Vous en avez peut-être croisé au détour d'un chemin. Ou bien, vous en avez dans votre jardin. Ces pierres de taille portant des inscriptions, plantées dans le sol depuis des décennies, sont des bornes. Elles servent de repères et délimitent un terrain. Les exploitations minières et charbonnages ont l'obligation de les utiliser dans deux cas précis : pour délimiter la surface d'une concession ou pour indiquer la présence d'un puits de mine.

Les bornes de concession

En vertu de la loi sur les mines de 1791 (promulguée dans nos territoires en 1795) puis du code napoléonien (1810) et enfin du droit wallon (1988), une mine ne peut être exploitée qu'en ayant obtenu une concession octroyée par l'Etat (maintenant subrogé par les Régions). Une concession est une propriété foncière perpétuelle, distincte de la surface, pour laquelle existe un droit d'exploiter une (ou plusieurs) substance(s) minérale(s) sous un territoire donné. Toute personne physique ou morale souhaitant exploiter une mine doit dresser un plan comprenant les limites du territoire qu'elle convoite. Les limites des concessions s'articulent sur des points immuables comme des voies de communication (cours d'eau, routes, carrefours, ponts), des éléments d'immeubles (clochers, coins de bâtiment) ou des limites administratives, qui peuvent être matérialisés par nos fameuses bornes.

Une fois la concession retirée, ces bornes perdent toute raison d'être. Si elles sont conservées en l'état, c'est par habitude, passion ou nostalgie de leur propriétaire. Les bornes de puits de mine, elles, jouent un rôle d'importance et leur visibilité et accès sont obligatoires !

Les bornes de puits de mine

Les bornes de puits de mine découlent de la liquidation des activités minières. Les exploitants ont l'obligation de « restituer » les terres concédées en ayant sécurisé ce que l'Administration désigne sous l'expression « puits et issues de mines ». Remblayage, terrassement, etc. sont autant de techniques utilisées à cet effet. Pour indiquer l'emplacement des différents puits sécurisés, des bornes sont installées. Elles portent une inscription indiquant le nom de la concession, le numéro et la profondeur du puits ainsi que l'année de cessation de l'activité minière ou du remblayage du puits.



Borne de concession de Gaillard Cheval au Thier-à-Liège



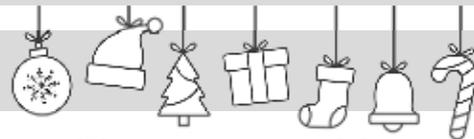
Borne de puits des charbonnages du Levant et Produits de Flénu à Cuesmes

Au retrait de la concession, la propriété minière est radiée et retourne aux différents propriétaires des terrains en surface situés à son aplomb. Le propriétaire de surface est dans l'obligation de conserver ce puits accessible et visible, car les bornes de puits de mine donnent des renseignements précieux lorsqu'il s'agit de définir les risques miniers. En effet, il est impossible de garantir la stabilité à long terme des remblais d'un puits, même s'il est sécurisé. Depuis 1973, l'Administration a pour usage d'imposer à toute personne, administration ou autorité intéressée, le maintien d'une zone non-aedificandi, affectée de conditions particulières, autour d'un puits. Le rayon de cette zone a été fixé par défaut à 25 mètres comptés à partir de l'axe du puits, éventuellement majorés en fonction de l'incertitude existant sur la position du centre du puits.

Cet exemple nous montre à quel point la gestion du passif minier, qu'on appelle aussi l'après-mine, constitue un enjeu actuel important. Loin d'appartenir au passé, la mine reste une question qui affecte notre quotidien. Conserver des informations sur des activités aujourd'hui disparues est une mission d'importance et Blegny-Mine est fier de pouvoir y participer. « Un peuple qui oublie son passé n'a pas d'avenir », Winston Churchill.



Les bons voeux du Collège communal !



Marc BOLLAND
Bourgmestre
Finances, Personnel,
International, Cultes,
Participation citoyenne
et Bien-être animal



Arnaud GARSOU
Echevin
Etat civil, Enseignement,
Accueil extrascolaire,
Formation, Sports et
Sécurité



Ismaïl KAYA
Echevin
Patrimoine, Travaux,
Politique des quartiers
et Prévention sécurité-
santé



Christophe BERTHO
Echevin
Urbanisme, Aménage-
ment du Territoire, Envi-
ronnement, Mobilité



Florence WESTPHAL
Echevine
Jeunesse, Logement,
Nouvelles technologies,
Petite enfance, Associa-
tions et Seniors



Julie FERRARA
Echevine
Culture, Développe-
ment économique, Bi-
bliothèques et Tourisme



Marie GREFFE
Présidente
du C.P.A.S.
en charge du Plan de
Cohésion Sociale

**À toutes et à tous, nous souhaitons un joyeux Noël & une heureuse année 2022 !
Surtout une bonne santé et une meilleure situation sanitaire...**

Le Conseil Communal des Enfants se renouvelle !

En raison de la situation sanitaire et des mesures anti-Covid, l'installation du Conseil Communal des Enfants renouvelé pour moitié a dû être reportée du 30 novembre au 13 décembre 2021, à 17h30. Elle a eu lieu par vidéo-conférence, avec diffusion en direct sur YouTube.

Les conseillers en deuxième partie de mandat (6^e année) sont : Fazli Atli, Yohan Bottin, Anatole Faugeron, Lola Gi-

lis, Amaury Kurth, Sacha Marchal, Louis Noyelle, Naïa Patsioras, Valentino Polizzi, Nina Rutten.

Et les nouveaux conseillers (5^e année): Eloïse Falla, Marion Renard, Emma Serat, Nathan Bay, Loan Albano, Emie Renneson, Laora Steins, Amandine Arancio.

Bon travail démocratique à toutes et à tous !

Le 13 novembre, le repas des Seniors fut un régal !



Dès que nous pourrons organiser d'autres moments de bonheur à destination de nos aînés, nous le ferons avec beaucoup d'énergie positive !)



Les Seniors de l'entité avaient tellement besoin de se retrouver dans une bonne ambiance, autour d'une bonne table... **Le succès du repas du 13 novembre, en la salle Fricaud-Delhez, en est la preuve « vikante » !** Entre deux vagues de Covid, ce fut heureusement possible...

Pour recevoir les infos, contactez-nous à l'adresse seniors@blegny.be ou en rejoignant notre groupe Facebook, « **Les Pensionnés de Blegny** ». À tous les participants, un grand merci... et à bientôt !

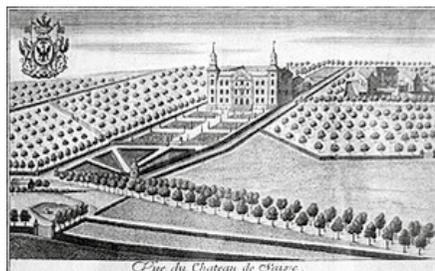
Florence Westphal,
Echevine des Seniors

Lotissement de la Caserne : le chantier a commencé !



Ayant une vision à long terme, la Commune a acquis le domaine de la Caserne de Saive pour en être propriétaire au moment décisif. Cela dans le but d'éviter qu'il évolue dans un sens contraire à l'intérêt public et dans la perspective d'en revendre, à moyen terme, de quoi financer cette acquisition. La décision de vendre, à un lotisseur privé, le terrain dépollué où les hangars ont été proprement démolis, se concrétise visiblement entre la rue Cahorday et l'allée Henri Ancion : cet automne, les camions et les pelleuses ont bien creusé afin de doter le nouveau lotissement de fondations solides et de parkings situés sous les immeubles. Les murs d'un bâtiment

s'élevaient déjà au premier étage lors de la rédaction de ces lignes, fin novembre. **Un aménagement très cohérent de notre territoire, conforme au SCOTc (Schéma de Cohérence Territoriale communale) adopté il y a 5 ans.** Une façon d'ouvrir à la vie silvaticienne un espace qui fut clos pendant 3 siècles : du début du XVIII^e siècle en faisant partie du parc du château de Méan, et des années 1930 au 12 juin 2014 en n'étant pas loin d'être classé « secret défense ».



Une concrétisation dont les progrès visibles ont été photographiés et sont ici partagés...

Christophe Bertho,
Echevin de l'Aménagement
du territoire



Troisième âge, isolement et grand froid

Depuis quelques années, notre pays subit fréquemment des températures extrêmes auxquelles, bien évidemment, nous devons prêter la plus grande attention.

Nous entrons à présent dans la saison hivernale. En cas de températures très basses, ce sont principalement les personnes les plus fragiles qui souffrent physiquement et moralement.

C'est la raison pour laquelle le CPAS et le PCS de Blegny ont décidé de **concentrer leurs efforts en faveur des personnes âgées de plus de 70 ans**, ainsi que de toute personne handicapée ou dont la mobilité est réduite, quel que soit son âge.

Les risques liés au froid sont réels. En outre, l'isolement et le manque de mobilité peuvent constituer un dan-

ger supplémentaire.

Par trois services qu'il propose, le CPAS souhaite dès lors répondre le mieux possible aux besoins éventuels des personnes qui feraient appel à lui :

- déneigement des entrées privées visant à faciliter l'accès aux habitations ;
- rangement de bois de chauffage ;
- transport social si les conditions le permettent.

À cette fin, les personnes qui remplissent ces conditions sont invitées à prendre contact avec le CPAS au **04 387 42 21** ou à écrire un courriel à

l'adresse pcs@blegny.be .

N.B. : pour le déneigement, une participation de 5€ est demandée par ½ heure entamée, avec un maximum d'une heure de travail (max. 10 €).



Eclairage public : comment faire changer une ampoule ?



Nos routes sont bien éclairées. C'est important pour la sécurité et la mobilité de toutes et tous, surtout en hiver quand la nuit dure longtemps. En haut des poteaux électriques ou sur des façades à rue, les ampoules sont de plus en plus économes et durables. Mais elles ne sont pas éternelles. Parfois, une ampoule n'éclaire plus... C'est peut-être arrivé près de chez vous...
Si vous voyez qu'une ampoule de luminaire public est à changer :

- photographiez ou notez le numéro du support (il se trouve sur une petite plaque métallique et commence par 12/...);
- téléphonez à l'Administration communale, au service des travaux - 04/345.97.40 - ou à l'accueil - 04/387.43.25 - et communiquez ce numéro ;
- ne téléphonez donc pas directement à RESA, le gestionnaire du réseau...

La Commune ajoutera le numéro du luminaire à sa liste qu'elle transmet périodiquement à RESA, qui effectue les changements d'ampoule 5 fois par an : les 6^e, 15^e, 27^e, 39^e et 48^e semaines de l'année.

Pratiquement : plus tôt vous signalez, plus vite la lumière reviendra !

Ismail Kaya,
Échevin des Travaux

ATTENTION !

À partir du 1^{er} janvier 2022, les langes d'enfants ne vont plus dans le conteneur vert ou le sac biodégradable (déchets organiques), mais dans le conteneur noir ou le sac fuchsia (déchets résiduels). La faute aux fabricants de langes, qui ont malheureusement aggravé la composition de leurs plastiques alors que les intercommunales de gestion des déchets leur demandaient de l'améliorer durablement...

<http://www.intradel.be/primelanges> >>>



Horaire bibliothèques

BARCHON,
04/362.98.04
bibli.barchon@blegny.be
samedi 10h30 > 12h30
BLEGNY, 04/387.82.46
bibli.blegny@blegny.be
mardi 15h30 > 18h00
mercredi 16h00 > 19h00

jeudi 10h30 > 12h00
samedi 10h00 > 13h00
HOUSSE, 04/377.90.31
bibli.housse@blegny.be
jeudi 16h00 > 18h00
MORTIER, 04/362.25.03
bibli.mortier@blegny.be
lundi 15h30 > 18h00

SAINT-REMY,
04/387.84.42
bibli.stremy@blegny.be
mardi 16h > 18h30
SAIVE, 04/387.49.62
bibli.saive@blegny.be
lundi 15h30 > 17h30
jeudi 17h00 > 19h00

E-mails thématiques de l'Administration communale

En général, vos courriels à votre Commune peuvent être envoyés à l'accueil : info@blegny.be
Sur douze thèmes spécifiques, une adresse a été créée afin que le service compétent reçoive directement vos questions, demandes et envois :
• boitealivres@blegny.be
• businesscenter@blegny.be

- centresportif@blegny.be
- communication@blegny.be
- condoleances@blegny.be
- infocovid19@blegny.be
- inondations@blegny.be
- mobilite@blegny.be
- sports@blegny.be
- subventions@blegny.be
- urbanisme@blegny.be
- vaccinocovid@blegny.be

Horaire général de l'Administration communale

Jusqu'à nouvel ordre, les services administratifs demeurent accessibles **UNIQUEMENT** sur rendez-vous pris au 04/387.43.25 et moyennant le port du masque.

HORAIRE SPECIAL URBANISME :
Lundi : travail à bureau fermé
Mardi, mercredi : 13h00-16h30
Jeudi : 13h00-19h00
Vendredi : 8h30-12h00

ADMINISTRATION COMMUNALE :
Lundi : 8h30-12h00
Mardi et mercredi : 08h30-12h00, 13h00-16h30
Jeudi : 08h30-12h00, 13h00-16h30 (+ permanences Etat-civil, Population et Police administrative : 16h30-19h00)
Vendredi : 8h30-12h00
2^e samedi du mois (sauf juillet-août) :
population et police administrative : 09h00-12h00

Du nouveau mobilier à l'école communale de Mortier

Les élèves de l'école communale de Mortier et leurs enseignants ont reçu un tout nouveau mobilier dans le courant du mois septembre. Lors de la réception de celui-ci, les enfants, l'équipe éducative et les ouvriers communaux ont collaboré à la mise en place des chaises et des bancs dans toutes les classes. **Nous sommes tous très heureux de pouvoir apprendre en étant bien instal-**



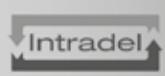
lés dans une magnifique classe dont les meubles possèdent une très jolie couleur unie !

Travailler dans un cadre agréable ne peut être que motivant !

Nous tenons à remercier, avec beaucoup de gratitude, le Pouvoir Organisateur pour ce beau cadeau à l'intention des enfants et du corps enseignant !



info



RECYPARC

TRIONS MIEUX POUR RECYCLER ENCORE PLUS



Projet pilote dans 3 recyparcs : les matelas ont leur filière de recyclage spécifique

Les matelas seront collectés séparément des déchets encombrants dans les recyparcs de Blegny, Juprelle et Seraing 2.

OBJECTIF : L'ÉTENDRE À TOUS LES RECYPARCS

Notre objectif consiste à acquérir de l'expérience dans la collecte sélective de matelas pour l'étendre à l'ensemble des recyparcs. La collecte séparée des matelas est une condition absolue pour les démanteler et envoyer les matériaux récupérés au recyclage.

PRÈS DE 50.000 MATELAS PAR AN

C'est le nombre de matelas (1 et 2 personnes) déposés dans les encombrants de nos recyparcs pour être ensuite valorisés énergétiquement. On estime le gisement à 300.000 pièces pour l'ensemble de la Wallonie sur une année. Ces chiffres prouvent que cette future collecte spécifique pour recycler les matelas au lieu de les valoriser sera une réelle avancée environnementale et aura un impact considérable sur le taux de recyclage de notre pays.

TRIER PLUS POUR RECYCLER MIEUX

Ces matelas contiennent de précieux matériaux qu'il est dommage de ne pas recycler. En démantelant les matelas et en réutilisant les matériaux ainsi récupérés, nous réduisons non seulement la quantité de déchets, mais nous économisons aussi beaucoup de nouvelles matières premières. Ainsi, nous contribuons largement à la préservation de l'environnement.

CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les producteurs de matelas versent une contribution financière spécifique à Valumat (en charge du recyclage des matelas). Une part importante de la contribution environnementale sert à couvrir les frais liés à la collecte, au transport des matelas usagés, à leur démantèlement et leur recyclage.

Chaque ménage pourra apporter jusqu'à 4 matelas/an au recyparc.

TRAITEMENT ET RECYCLAGE

Les matelas collectés de manière sélective sont démantelés mécaniquement et/ou en partie manuellement. Cela signifie que les différents éléments qui composent un matelas sont séparés les uns des autres pour être ensuite recyclés par des entreprises spécialisées.

infos



04 240 74 74
www.intradel.be



Suite à l'évolution de la situation et des mesures sanitaires, les services administratifs sont accessibles **uniquement sur rendez-vous**, cela jusqu'au moins le lundi 31 janvier 2022 inclus.

Les rendez-vous se prennent au 04/387.43.25.

Blegny
mine de rien

Renseignements : pcs@blegny.be ou 04 345 91 73

6 Quand l'immobilier se déploie...

Sur bien des façades, à Blegny et bien au-delà, du côté de la Basse-Meuse et dans toute la province de Liège, on voit fleurir des panneaux de couleur orange et noire, avec le logo de l'agence immobilière Waucomont. En contrebas d'un des ronds-points de Barchon, là où la circulation est particulièrement dense aux heures de pointe, on a vu surgir de terre, il y a un an environ, un bâtiment à l'architecture moderniste, à l'esthétique innovante : c'est la seconde implantation, après celle de Visé, de cette même agence immobilière, fondée par Emmanuel Waucomont. Des entrepreneurs régionaux ont pu faire étalage de leur savoir-faire lors de l'érection de ce bâtiment.

Natif de Mortier, Manu a fait ses études secondaires au Collège Marie-Thérèse à Herve, puis un an aux HEC à Liège, avant de se lancer à l'âge de 19 ans dans l'activité immobilière. Le voilà doté d'une vingtaine d'années d'expérience, à la tête d'une équipe performante, pluridisciplinaire, comprenant des experts immobiliers, des juristes et des spécialistes en marketing, tous originaires de la région. Cette nouvelle implantation barchonnaise, très proche des sorties d'autoroute,



permet à l'agence d'élargir sa zone d'activité, notamment en direction du Plateau de Herve, région pas très éloignée des grands centres et fort prisée à l'heure actuelle en raison de son cadre bucolique et de ses très beaux paysages.

L'agence Waucomont est ainsi devenue une véritable fourmilière, avec comme ligne de conduite envers les clients un service sur mesure, un accompagnement personnalisé. Le patron a un objectif qui lui trotte en tête, qu'il espère atteindre au printemps, après de multiples reports : inaugurer en grande pompe ses bureaux de Barchon. Nul doute que ce sera une espèce de couronnement pour ce quadragénaire mortierois à l'esprit d'entreprise étonnant !

Site de l'agence : www.waucomont.be

RF



Les étapes du changement

Les personnes aux prises avec une problématique de dépendance passent par une série de stades de changement.

Au stade d'indétermination, le malade minimise sa consommation ou son comportement et ne pense pas avoir de problème. Il n'envisage pas de changer de comportement. D'autres peuvent avoir constaté certains problèmes, mais pas lui.

Au stade d'intention, le sujet reconnaît l'existence d'un problème, reconnaît qu'il serait sans doute utile de faire quelque chose, mais repousse l'idée d'un changement dans un futur nébuleux.

A ce stade, se manifeste l'ambivalence. La personne envisage le changement mais hésite à faire le deuil de la situation actuelle. Elle est indécise. Elle est en face d'une balance décisionnelle : comparer les inconvénients et les bénéfices d'un changement comparés avec les avantages et les inconvénients de son comportement actuel. L'ambivalence est source d'immobilité, elle s'oppose aux changements. La perception d'inconvénients dans la situation actuelle peut générer une envie de changement, car l'individu cherche à fuir des situations menaçantes (problèmes de santé, au travail, ou dans la famille). Les avan-



tages de la situation antérieure sont toujours présents à l'esprit et peuvent le faire rechuter.

Au cours du stade de préparation, le sujet commence à planifier un changement ; par exemple, en prenant des conseils ou en consultant.

Ensuite, vient le stade d'action. La personne met effectivement en œuvre le changement de comportement, par exemple, l'arrêt de la consommation. Le stade d'action est caractérisé par la mise en acte du changement et non pas par de seules déclarations d'intention.

Vient ensuite la phase de consolidation et de maintien. Il convient de rester prudent car les tentations sont nombreuses de retourner au comportement problématique.

Où que vous en soyez dans ce cheminement, n'hésitez pas à nous rendre visite. Vous serez écoutés et vous entendrez les témoignages de celles et ceux qui ont retrouvé une vie meilleure, une vie qui n'est plus dirigée par l'alcool, une vie où les mots « liberté » et « bonheur » ont repris tout leur sens.

Entrée libre tous les lundis de 19 à 21 heures à la caserne de Saive.

Renseignements : 0495 530 927

André Anno

BAL ANNULE

Oger Schnackers nous signale que le bal du 21 JANVIER à la Maison des Jeunes de BLEGNY qui réunissait THE LAST ROW et FAMILY ASSOCIATION est annulé !

Jean-Marc Ô PARADIS

Jean-Marc Sluyters : un adolescent sympa, un regard pétillant. Un garçon souriant et cordial dont je me rappelle le visage dans le bus scolaire qui nous conduisait au Collège à Herve. C'était il y a 50 ans !

Au hasard d'internet, nos deux noms se retrouvent. Rendez-vous est pris et je suis bientôt face à un homme d'âge mûr, aux cheveux gris et pourvu d'une énorme moustache gauloise. Le regard n'a pas changé et le sourire malicieux est toujours là.

Il m'ouvre la porte de sa demeure et m'invite à découvrir son paradis. L'endroit se nomme en effet « O Paradis » et se trouve à deux pas du café « Chez Braham ». Dès les premiers mots échangés, Jean-Marc évoque sa scolarité et se décrit comme « le cancre » ! Un premier regard posé sur son intérieur atteste pourtant de sa réussite. Le « cancre », après une carrière dans le privé, bénéficie aujourd'hui d'un repos bien mérité.

L'expression est particulièrement mal choisie dans son cas car ce sympathique sexagénaire ne peut rester longtemps inactif. Il a ainsi transformé sa maison pour en faire un magnifique lieu d'accueil pour séminaires, conférences, groupes de discussion.

L'endroit convient parfaitement pour des entreprises qui souhaitent s'extirper de leurs lieux de travail habituel et offrir à leur personnel une journée personnalisée.

Plusieurs formules sont possibles :



chambres confortables, terrasse, piscine couverte, sauna, cuisine du terroir ou spécialités du chef, dégustation de vins... Le propriétaire des lieux a même conservé son matériel de disc-jockey et les 45 tours de ses 15 ans !

Mais le meilleur reste à venir : ce qui fait de cette invitation un moment inoubliable est la possibilité qu'offre Jean-Marc à ses hôtes de ressentir une émotion unique et intense.

De quoi s'agit-il ? C'est à la fois simple et enivrant : ses invités peuvent parcourir la région à bord de voitures sportives ou ancêtres au nom prestigieux : PORSCHE, ASTON MARTIN ou encore FERRARI. En compagnie de pilotes chevronnés, ils pourront ainsi découvrir le plus beau circuit du monde, celui de SPA FRANCORCHAMPS.

L'ensemble de la palette des choix a de quoi satisfaire tout un chacun : détente, gastronomie, œnologie, balade, sensations, audio-visuel... Le sémillant soixantenaire a tout prévu pour satisfaire la clientèle la plus exigeante.

Retrouvez ce lieu sur le site (récemment rénové) www.oparadis.be.

Jean-Marc, je te souhaite réussite et bonheur dans tous tes projets et je te remercie d'avoir levé un petit coin de voile de ce paradis pour me permettre d'en apprécier toute la beauté et le confort.

JPA

Contact : 04 345 07 70 Mail : info@oparadis.be



L'ÉTOILE DE PAPA

C'est toujours la première à briller au crépuscule et la dernière à se cacher devant les premiers rayons du soleil. Qu'on la voie ou pas, elle est toujours là, l'étoile de papa.

C'est d'ailleurs dans le noir le plus profond qu'elle brille de son plus bel éclat. Même dans les ténèbres et les tumultes de la vie, je ne m'inquiète pas car je sais que tu es là, pas loin de moi, de nous.

En plus, il n'y a qu'à passer la tête par la fenêtre de derrière et on la voit, l'étoile de papa.

Car de tout là-haut, papa sera toujours là, pour veiller sur toi, sur nous.

Trois ans déjà mais tu brilles toujours aussi fort, que ça soit dans le ciel ou dans nos cœurs.

Et même si on ne te voit pas, on sait que tu es là, l'étoile de papa.

Trois ans et tellement de choses se sont passées, le monde est devenu fou, tu sais... D'ailleurs, tu n'y croirais pas ! Et même si on va droit dans le mur, je suis toujours habitée par l'espoir. L'espoir, c'est toi qui l'as fait naître en moi

et il ne me quittera pas. L'espoir en une vie simple et pourtant pleine de sens, même s'il faut chercher, parfois. Car quoi qu'il puisse arriver et les embûches que je puisse traverser, tu seras toujours là, à me remettre sur la bonne voie.

Je ne suis pas nostalgique du passé parce que je ne peux rien y changer. Par contre, je sais que je peux y retourner pour rechercher tous ces souvenirs qui me font vibrer et exister, ici et maintenant. Moment présent que j'essaie de vivre en toute sérénité, en essayant de transmettre des valeurs d'amour, de respect, d'accueil et de partage à celui qui représentera notre avenir, tout comme toi tu l'aurais fait. Tu es une leçon de vie que je veux partager.

Aujourd'hui ma vie est apaisée, le vide s'en est allé car je sais que tu es là, juste à côté de moi. Je n'ai qu'à lever les yeux au ciel et je te vois.

Merci à toi d'être là.

Merci à l'étoile de papa qui brille chaque soir.

Edwige

AIDE-FAMILIALE
arcsAFA



AIDE FAMILIALE



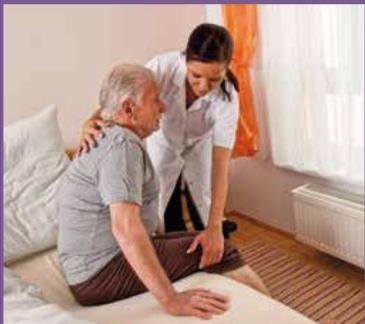
Aides à la vie quotidienne :

Courses
Repas
Entretien des pièces de vie
Accompagnement

Sécurité
Ecoute
Soutien à la Santé et hygiène



Notre métier, VOUS AIDER !



Service d'Aide aux Familles et aux Aïnés

Rue du Lieutenant Jungling 2 - 4671 Barchon - N° BCE 0658911496

0470 997 125

www.arc-safa.be



Besoin de temps libre ?

1983-2016
33 ans
d'expérience
dans l'aide



✓ **Repassage**
avec vos titres-services



✓ **Aide-ménagère**
avec vos titres-services



INFOS :
04/387.43.64
info@arc-services.be - www.arc-services.be

ARC SERVICES ASBL | rue Lieutenant Jungling, 2 4671 Barchon | Agrément N°01058



XYZ BARCHON

Découvrez le salon de coiffure XYZ à Barchon.
Rue Frumhy 8/6 - 4671 Barchon (à côté de chez animal loisir).
Tél : 04.370.08.11



-10€
Dame

Prenez rendez-vous sur www.XYZ.be
et recevez jusqu'à 10€ de ristourne
sur le menu coupe et/ou couleur.

-5€
Homme

*Non cumulable avec d'autres actions et/ou promos.

Concours de Noël « Au coin fleuri » à Barchon

Pour les fêtes, la fleuriste « AU COIN FLEURI » de BARCHON vous propose un grand jeu concours.



750€ de lots :

- 1 dolce gusto Krups
- 1 multicuiseur Moulinex
- 1 an de fleurs (1 bouquet de 25€ par mois pendant 1 an)
- 10x 1 plante d'orchidées
- 10x 1 plante cyclamen
- 1 bon pour 1 bouquet de fleurs de 25€
- 1 bon pour 1 bouquet de fleurs de 20€



COMMENT PARTICIPER ?

Le concours se déroulera du 20 au 31 décembre, avec le tirage en direct live sur Facebook le 2 janvier 2022.

Pour participer, c'est simple : pour chaque tranche d'achat de 10 € au magasin « AU COIN FLEURI », un ticket avec numéro vous sera attribué.

Le concours sera partagé sur FB au nom de la fleuriste Lucie BATTAGLIERI ou via la page AU COIN FLEURI.

BONNE CHANCE A TOUTES ET A TOUS !



QUATRE GENERATIONS FEMININES

Lise Garin est dans les bras de sa maman Stacy Schyns ; derrière elle, c'est Marie-Luce Geraerds, sa maman et, à droite de la photo, c'est Henriette Straat, mère, grand-mère et arrière-grand-mère. Les spécialistes de notre village auront reconnu l'endroit où cette photo a été prise.

Tchin Tchin

— SPÉCIAL FÊTES —

**CE N'EST PAS 1
MAIS 2 PAIRES
DE LUNETTES DE PLUS
POUR 1€ DE PLUS.***

« Ces 2 paires vous pouvez
aussi les offrir aux
personnes que vous aimez. »

Alain Afflelou

* Pour l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres correcteurs), bénéficiez pour 1€ de plus de deux paires de lunettes. Ces dernières, pour vous ou pour qui vous voulez, seront équipées de verres organiques (CR39 blancs), hors options, ou de verres non correcteurs. Les montures de ces paires seront à choisir parmi plus de 200 modèles de la collection Afflelou optique (prix unitaire maximum de 99€ TTC pour les collections adulte et junior et de 89€ TTC pour la collection enfant) ou de la collection Afflelou solaire (prix unitaire maximum de 59€ TTC). Offre valable jusqu'au 31 janvier 2022. Voir conditions en magasin. Dispositif médical CE. Demandez conseil à votre opticien. Novembre 2021. SRL Alain Afflelou Belgique 0885.723.232.

ALAIN AFFLELOU
BARCHON - Champs de Tignée, 14
Tél. 043 62 72 22



Votre présence et vos mots de réconfort
lors du décès de

Raymonde Engelen

Veuve de Monsieur Prosper Outers
30 décembre 1928 - 16 novembre 2021

nous ont profondément touchés.
Nous vous remercions de tout cœur.

La famille



Elle est partie comme elle a vécu, simplement, dans la discrétion...

Ida Bertrand

veuve de Jacky DORTU

20 septembre 1931 - 12 novembre 2021

Merci pour vos marques de sympathie.
Sa fille, son gendre, ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants.

 **REMACLE**
Funérailles

**DANS LES ÉPREUVES
DIFFICILES DE VOTRE VIE.**

BLEIGNY : RUE ENTRE-DEUX-VILLES, 95
SAIVE : RUE CHAMP-DU-PIHOT, 49
SOU MAGNE : RUE DE L'ÉGALITÉ, 28

Tél. 04 387 46 21
www.funeraillesremacle.be